



Assemblée générale

Distr. limitée
8 mars 2002
Français
Original: anglais/espagnol

Cinquante-sixième session

Point 107 de l'ordre du jour

Réunion internationale de haut niveau chargée d'examiner la question du financement du développement à l'échelon intergouvernemental

Venezuela : projet de décision

Structure de la Conférence internationale sur le financement du développement

L'Assemblée générale

Décide d'insérer, après la troisième phrase de l'alinéa c) du paragraphe 1 de l'annexe de sa décision 56/445¹ en date du 21 décembre 2001, intitulée « Structure de la Conférence internationale sur le financement du développement », la phrase suivante :

« Le Président du Groupe des 77 et de la Chine fera également une déclaration. »

¹ Le texte du projet de décision 56/445 figure au paragraphe 15 du document A/56/570 (projet de décision I).

